

Plaidoyer à l'attention de Monsieur Joseph Fifamè Djogbénu, Président de l'Assemblée nationale du Bénin

Monsieur le Président,

Je me permets de vous adresser le présent plaidoyer au nom de nombreux citoyens béninois résidant à l'étranger, profondément attachés à leur pays et soucieux de contribuer pleinement à son développement démocratique, économique et institutionnel.

La diaspora béninoise représente aujourd'hui une composante essentielle de la nation. Par ses transferts financiers, son expertise, ses investissements et son rayonnement international, elle participe activement à la vitalité du Bénin. Pourtant, malgré cette contribution significative, elle demeure insuffisamment représentée dans les instances de décision nationale.

Cette situation pose une question fondamentale d'équité démocratique et d'inclusivité institutionnelle.

En tant que garant du bon fonctionnement de l'institution parlementaire, l'Assemblée nationale occupe une place centrale dans l'évolution de notre système démocratique. À ce titre, elle constitue le cadre privilégié pour engager une réflexion approfondie sur la représentation des Béninois de l'extérieur.

Des expériences comparables à l'international démontrent la pertinence de cette évolution. En France, au Sénégal ou encore au Cap-Vert, la diaspora bénéficie de mécanismes de représentation parlementaire qui renforcent la cohésion nationale et la participation citoyenne.

Le Bénin, reconnu pour son attachement aux valeurs démocratiques, ne saurait rester en marge de cette dynamique.

Dans cette perspective, nous appelons respectueusement l'Assemblée nationale à :

- initier ou soutenir une réflexion législative et, le cas échéant, constitutionnelle sur la représentation de la diaspora ;
- envisager la création de circonscriptions électorales dédiées aux Béninois de l'étranger ;
- mettre en place des mécanismes permanents d'audition, de consultation et de participation de la diaspora aux travaux parlementaires ;
- favoriser un cadre juridique facilitant l'engagement civique et politique des Béninois établis hors du territoire national.

Une telle évolution ne constituerait pas seulement une avancée institutionnelle, mais également un signal fort d'unité nationale, reconnaissant pleinement que la citoyenneté béninoise transcende les frontières géographiques.

Monsieur le Président, il vous revient aujourd'hui de porter ou d'accompagner une réforme qui pourrait durablement renforcer la représentativité et la modernité de notre démocratie.

Nous demeurons convaincus que l'Assemblée nationale saura jouer pleinement son rôle dans cette évolution attendue.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre très haute considération.

« Une démocratie accomplie est celle qui donne une voix à chacun de ses citoyens, où qu'il se trouve. »

Signataires : citoyens béninois de la diaspora et sympathisants